

# LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition Novembre 2022 – N°32

CO<sub>2</sub> SORTEZ DE VOTRE GROTTTE, VIVEZ AVEC VOTRE ÉPOQUE

HAP  
PM10  
COV  
NOx

**ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS**

**LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES**

**VALTOM**

**50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS C'EST...**

- ...13 000 KM** parcourus par une voiture diesel récente.
- ...3 MOIS** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul.
- ...PLUS DE 100 TRAJECTS** aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km.

L'entretien du jardin pour un particulier **génère des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kg** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion, **peu performante, polluante** d'autant plus quand les végétaux sont humides.

(Source ADEME)

**LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE...**

**INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE**

Le brûlage peut engendrer, **des risques d'incendies, des troubles du voisinage et une dégradation de la qualité de l'air** car émetteur de nombreux polluants\*.

En outre, **la toxicité** des substances émises **peut être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

**SANCTION**  
Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 €** (art. 131-13 du code pénal).

**INTERDICTION DE JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE**

**Les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout**, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

**...DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES !**

Souvent considérés comme des déchets à éliminer, les résidus de tontes, les feuilles mortes et les branches peuvent être valorisés au sein même de nos jardins, et participer à une gestion plus durable de nos espaces de vie.

**LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en **amendement de qualité pour vos plantes.**

**LE BROYAGE ET LE PAILLAGE**

Petits et gros branchages broyés constituent un **excellent paillis pour le jardin et le potager.** Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

**LA DÉCHÈTERIE**

Vos déchets verts seront valorisés en broyat ou compost, en vue d'un retour à la terre.

**Toute matière non végétale** contenue dans vos dépôts en déchèterie **risque de polluer les champs fertilisés** par vos déchets verts !

**LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE DU VALTOM**

Le brûlage des déchets verts constitue un impact local fort et occasionne des conséquences multiples :

- augmentation des risques d'incendie
- salissures et dégradations des milieux naturels, des cultures et des bâtiments
- destruction de ressources (déchets verts) pour lesquelles il existe des solutions alternatives de valorisation (dépôt en déchèterie, plateformes de broyage et de compostage, composteurs, ...)
- impact sur la santé des personnes à l'origine du feu et de la population environnante.
- conflit de voisinage

Les effets sur la santé peuvent être immédiats ou à long terme (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc...).

**SANS LA POLLUTION DE L'AIR :**

**48 000 DÉCÈS** évités chaque année, dont 4 400 décès en Auvergne-Rhône-Alpes.

**9 MOIS** d'espérance de vie gagnée en moyenne pour les moins de 30 ans.

Source : Agence Santé Publique France

**Atmo Auvergne-Rhône-Alpes** est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

**VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR VOS DÉCHETS VERTS ?**

**VOUS POUVEZ...**

- COMMANDER UN COMPOSTEUR**  
Grâce à notre module de commande,
- APPRENDRE LE JARDINAGE AU NATUREL**  
en téléchargeant (grâce au QR code ci-contre) nos **fiches de formations**,
- TROUVER VOTRE DÉCHÈTERIE**  
En consultant notre **carte interactive** répertoriant toutes nos installations ;

**...EN VOUS RENDANT À L'ADRESSE [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr)**

Financé par

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Saint Myonnais,

Dans cette période troublée et pleines d'incertitudes, due à la guerre en Ukraine, aux conflits sociaux et la montée de la précarité, nous devons être unis et solidaires. C'est pourquoi, avec votre conseil municipal nous allons réfléchir afin que ce constat ne s'applique pas à notre village. Il faut que les personnes âgées et les jeunes puissent se rencontrer. Les nouveaux habitants doivent s'ouvrir et échanger avec les anciens. C'est un véritable défi et challenge que nous allons tous ensemble relever. Toutes les activités proposées aujourd'hui, par les clubs et les diverses activités avec le CLIC, ne sont pas suffisantes. Nous allons donc prendre à cœur ce dossier qui devra être le ciment d'un partage intergénérationnel.

Ce nouveau numéro des Echos de Saint Myon est déjà un trait d'union entre l'exécutif et les Saint Myonnais.

Bonne lecture.

Jean-Pierre Muselier



Profitons des derniers dahlias de l'été

## ETAT CIVIL

Nous sommes heureux d'accueillir :

GIBERT William né le 27/06/2022  
SAMPAIO JANNY Joseph né le 13/08/2022

Nous adressons nos vœux de bonheur aux mariés :

Mr BOREL Michel et Mme LONGEAUX Christine  
mariage célébré le 03/09/2022

Nous regrettons le départ de :

Mr BUCHONNET Edouard décédé le 26/06/2022  
Mme COMTE Veuve CHAUMET Maria décédée le 14/07/2022  
Mr ESPAGNOL Alain décédé le 27/08/2022  
Mr GISSET Jean-Marie décédé le 25/09/2022



Hortensia aux couleurs d'automne

## QUELQUES CHIFFRES

Depuis ce début d'année 2022, l'évolution des constructions et demandes de travaux continuent d'évoluer :

- ⇒ Les CU (certificats d'urbanisme) : 13
- ⇒ Les DP (déclaration Préalable) : 15
- ⇒ Les PC (permis de construire) : 3

Mairie de Saint-Myon Grande Rue 63460 Saint-Myon - ( 04 73 33 31 54 ) - mairiestmyon@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : J. P. MUSELIER .  
Equipe de rédaction : E. JACQUART, M. PESCADOR, S. NEVOLTRY, J.C. LEMOINE, J. LAPLACE.

## VOIRIE

### Travaux 2022

Les travaux rue de la Plage et rue de Villemorge sont terminés. Le montant de l'opération est de 43228 € HT financé par une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 9303 € et le solde par notre dotation voirie de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge pour un montant de 33925



### Sécurisation RD

Suite à la demande d'étude pour la sécurisation des RD 985 et 223 auprès du département, les comptages réalisés montrent **une vitesse élevée** par rapport aux limitations en place, principalement sur la RD 223 ainsi que **le non respect des priorités**.

Il est donc mis à l'essai des écluses sur cette voie à plusieurs endroits avant de prendre des décisions finales, et de choisir la signalisation la mieux adaptée.



### Signalisation des rues

2 nouveaux panneaux viennent de faire leur apparition dans la commune :

- un à St Myon : chemin des Rentières
- un à Parret : rue du Docteur Féolhac.



## CCAS : Centre Communal d'Action Social

La loi NOTRe comporte des mesures de simplification concernant les CCAS.

En effet depuis 1986, chaque commune disposait d'un CCAS quelle que soit sa taille. Aujourd'hui, les communes de moins de 1500 habitants peuvent choisir soit de le gérer en interne dans leur budget communal, soit de le transférer au centre intercommunal d'action sociale de la COM. COM.

Fortement incité par notre trésorerie et, par mesure de simplification et de rationalisation des Budgets Annexes, notre commune a décidé d'opter pour la première solution. Cette réintégration au BP (budget communal) ne change rien à l'activité du CCAS, les mandats seront simplement émis sur le budget général. Une **commission « sociale »** reprenant les mêmes membres se substitue au CCAS, elle assurera de façon identique son action sociale de proximité.

Membres de la commission :

*Président* : M. Le Maire : J.P. Muselier

*Membres du conseil municipal* : M. P. Lasset, M. J. Baraduc, M. J. Laplace, Mme E. Jacquart.

*Membres de la commune* : Mme N. Dauphin, Mme M. Clérart, Mme A. Bruel, M. J.F. Habert.

## CONCOURS des MAISONS FLEURIES

L'été a été chaud...il a été difficile à tous de maintenir un fleurissement afin d'agrémenter le village. La commission a parcouru la commune plusieurs fois, mais a décidé d'annuler le concours pour cette année, car l'état des plantations dû à la sécheresse ne permettait pas de départager les candidats.

Il sera mis en place une nouvelle organisation pour l'année prochaine : un passage au printemps, puis en septembre afin de juger les fleurissements, en essayant d'éviter les effets d'une trop forte chaleur estivale.



Association Réseau Seniors CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES  
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique  
N°SIRET : 450 991 880 000 29

### Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

### A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

### Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

### Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

### Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.

**Ainsi, en 2021, plusieurs thématiques ont été proposées : gym, informatique, mémoire, loisirs créatifs, vélo, nutrition, bien-être...**

**Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource à Domicile (ERAD) permettant d'accompagner les aides à domicile dans leur métier et de leur proposer des formations gratuites.**

### Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.

**Tous les services sont entièrement gratuits.**

### Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors - CLIC Riom  
Limagne Combrailles

51 rue Lafayette 63200 Riom  
☎ 04 73 33 17 64

[secretariat@clic-riom.fr](mailto:secretariat@clic-riom.fr)  
[www.clic-riom.fr](http://www.clic-riom.fr)

51 Rue Lafayette 63 200 RIOM-Tél : 04.73.33.17.64-Fax : 04.73.33.17.62

E-mail : [secretariat@clic-riom.fr](mailto:secretariat@clic-riom.fr)

Site internet : [www.clic-riom.fr](http://www.clic-riom.fr)



## JOURNEES du PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre, lors des journées Européennes du Patrimoine, la commission Culture avait mis en place des visites de notre patrimoine local, avec la découverte des anciennes sources d'eaux minérales exploitées dans la commune. Une quarantaine de visiteurs s'était déplacée pour la circonstance.

Guidés par Michel Mialier, les visiteurs ont pu apprécier en introduction, le riche passé historique de ce petit village de Limagne, avec ses origines, son saint patron *Saint Médulphe*, ses châteaux ou hôtels particuliers, ses personnages célèbres, les activités autour de son cours d'eau *La Morge* et les péripéties du pont qui l'enjambe.

Ensuite, Michel Mialier a imprégné les visiteurs sur l'histoire des sources d'eaux minérales exploitées le long du bassin de Saint-Myon et la découverte des nombreux vestiges subsistants.

Les visites se sont clôturées par le petit musée dans lequel divers panneaux relatent ce patrimoine majeur de la commune, et par la dégustation de l'eau de la source Desaix.



Le bassin de Saint-Myon a connu jusqu'à 9 sources d'eaux minérales en exploitation entre les années 1900 et 1930. Une dixième, exploitée au lieu-dit *Parret*.

L'émergence de ces nombreuses sources s'explique par le contexte des lieux situés sur un réseau de failles au sein d'un horst de migmatite.

La plus connue, la source Desaix, autrefois appelée fontaine ou source Saint-Médulphe, est l'une des plus anciennes sources d'Auvergne. Elle a fait la renommée du village de Saint-Myon pendant près de quatre siècles. Des textes du 16<sup>e</sup> siècle, attestent des bienfaits voir des miracles des eaux de cette source, par la guérison de nombreux malades les ayant consommés. Mais c'est surtout au cours du 17<sup>e</sup> siècle qu'elles acquièrent leur titre de noblesse, grâce à d'éminents médecins qui les analysèrent, en vantèrent les mérites et les prescrivirent.

Ces eaux étaient régulièrement servies à la table du roi Louis XIV et son ministre Colbert en aurait fait usage jusqu'à la fin de sa vie. Le cardinal Mazarin les utilisait pour combattre sa goutte. Blaise Pascal, qui n'en voulait boire point d'autres en aurait abusé. La marquise de Sévigné, les aurait prises en cure. Il s'en faisait une grande distribution dans tout le royaume mais aussi à l'étranger.

Les eaux profondes de Saint-Myon se sont chargées au cours de leur parcours de divers minéraux et oligo-éléments. De la famille des eaux bicarbonatées sodiques, elles sont froides, gazeuses et ferrugineuses. Excellentes pour le traitement de certaines affections gastro-intestinales et hépatobiliaires, les eaux de Saint-Myon sont efficaces dans la régulation du tube digestif.

La faible capacité des captages et la forte concurrence, vont contribuer peu à peu à la disparition des exploitations et les dernières sources cesseront leur activité à la fin des années 1950.

La commune de Saint-Myon conserve de nombreux vestiges des sources exploitées. Un petit musée situé dans l'ancien bâtiment de la source Desaix retrace ce riche passé historique. Propriété de la commune depuis 1968, la source Desaix est analysée régulièrement et fréquemment consommée par les habitués des lieux, les randonneurs ou personnes de passage.

Pour toutes informations : Mairie de Saint-Myon (Tél : 04.73.33.31.54)

Pour une visite guidée (gratuite) : Michel Mialier (Tél : 06.30.98.84.40)

(Texte : Michel Mialier)



## LES MANIFESTATIONS à SAINT MYON

### REPAS du 14 JUILLET

Le 14 juillet 2022 a été l'occasion de se réunir autour d'un repas républicain. Sur les tables décorées aux couleurs de la France, les habitants de la commune se sont retrouvés autour d'une paëlla. Environ 80 personnes étaient au rendez-vous.



### VENDANGES

Le comité des fêtes s'est réuni avec les jeunes volontaires du village pour les vendanges de la vigne communale. Une belle récolte a eu lieu et grâce aux bras musclés des enfants environ 35 litres de jus de raisin ont été réalisés. Chacun a pu repartir avec le produit de son effort, le tout s'est terminé autour d'un goûter.



### RECOLTE des NOIX

Plusieurs sessions de récolte des noyers communaux se sont déroulées avec le Comité des Fêtes. Nous remercions les contributeurs, que ce soit pour le don de la production de leurs noyers ou, pour le coup de main au ramassage. Le produit de ce travail représente environ 150 kilos de noix qui sont au séchage. Rendez-vous cet hiver pour le triage qui se déroulera à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux !

## Rappel : pour vous informer



L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette

2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

## ACTIVITES PROPOSEES à ST MYON

ACTIVITE/ ASSOCIATION	JOUR	CRENEAU HORAIRE	LIEU	CONTACT
 <b>LOISIRS ENSEMBLE</b>	LUNDI Activités manuelles	14h-18h	SALLE DES FETES	Nicole DAUPHIN 07.62.08.93.03
	VENDREDI Jeux	14h-18h		
 <b>COUNTRY CLUB</b>	LUNDI	18h-21h	SALLE DES FETES	Josette PINAUD 04.73.97.22.61
	MARDI	18h - 21h		
 <b>QI GONG et TAI CHI</b>	MERCREDI	18h30 – 19h30 Tai Chi  19h30 – 20h QI Gong	SALLE DES FETES	Patrick KRAYZEL 06.75.45.17.96
 <b>ATELIER GYM</b>	JEUDI	14h15 – 15h15	SALLE DES FETES	CLIC 04.73.33.17.64 Participation Gratuite (A partir de 60 ans)
 <b>CHEMINS DU YOGA</b>	JEUDI	18h30 – 20h	SALLE DES FETES	Marie-Hélène BOURLET 06.31.76.84.12
 <b>ATELIER MEMOIRE</b>	VENDREDI Semaine Impaire	9h – 11h30	SALLE DES FETES	Catherine BELLIER 06.76.59.77.56
 <b>ATELIER SMARTPHONE</b>	25/10 8,15 et 22/11 6, 13 et 20/12	16h – 18h	SALLE DU CONSEIL	CLIC 04.73.33.17.64 Participation Gratuite (A partir de 60 ans)

N'oublions pas les autres associations St Myonnaises :

VOL QUAND MEME (voitures à pédales)  
 LES ARCHERS DE ST MYON  
 LE CLUB DES CHAVALADES (moto)  
 LES DEUX SOCIETES DE CHASSE  
 LE COMITE DES FETES  
 LES AMIS DE ST MEDULPHE (patrimoine)

## DE NOUVEAUX PRESIDENTS et BUREAUX

Lors de l'Assemblée Générale du 24/04/2022, la **Société de Chasse de St Myon** a élu un nouveau bureau :

**Président** : Christophe CARREL  
**Vice-Président** : Nicolas FONTAINE  
**Trésorier** : Jean-Michel POULET  
**Secrétaire** : Jonathan BRIHAT

Lors de l'Assemblée Générale du 6/08/2022, le **Comité des Fêtes de St Myon** a élu un nouveau bureau :

**Président** : Julien LAPLACE  
**Vice-Président** : Carole BRECHET  
**Trésorier** : Paul LASSET  
**Secrétaire** : Aurore LEVIANDIER

Nous leur souhaitons à tous pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

### **TAI CHI CHUAN et QI GONG** par l'association Le Vol de la Grue

#### **TAI CHI CHUAN**

Le Tai Chi Chuan est composé d'un enchaînement appelé "forme" comportant 108 mouvements divisés en trois parties (21, 34, 53). L'apprentissage de la forme, basé sur le respect de la structure naturelle du corps, s'effectue avec des gestes lents et harmonieux où chacun progresse à son rythme sans condition physique particulière.

Ses effets, par une pratique régulière se font ressentir sur le plan physique (meilleur équilibre, relâchement des tensions, détente, etc.) et psychologique (concentration, amélioration de la mémoire, canalisation du stress, etc.).

#### **QI GONG**

C'est surtout une technique et un art de rééquilibrage corporel et énergétique pratiqués par les moines Taoïste depuis 2000 ans. Cette pratique permet de stimuler et de rééquilibrer la circulation énergétique sur les méridiens et points d'acupuncture du corps. Ces disciplines et arts mettent en évidence la relation étroite qu'entretient l'homme avec le Nature, l'Univers et sa nature profonde, et comment il peut s'harmoniser à eux par le respect, l'attention et l'écoute.

**Patrick KRAYZEL**, enseignant diplômé d'Etat en Tai Chi Chuan de l'association se forme depuis de nombreuses années aux pratiques traditionnelles chinoises. Il possède une expérience de 20 ans en géobiologie et d'une expérience professionnelle de 40 ans dans le domaine des arbres et du milieu naturel lui permettant de mettre en relation le lien étroit entre l'homme et la nature. Il enseigne aussi en collège, école primaire, maison d'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maison de retraite.

### **UN de NOS JEUNES HABITANTS à L'HONNEUR**

Le Saint Myonnais Elouan MEYNET 13 ans (Golf de RIOM) a eu une médaille de la ligue en terminant 3ème du championnat de la ligue de golf Auvergne Rhône-Alpes U 14 2022 qui a eu lieu au golf des volcans sur la commune d'Orcines en même temps que le grand prix jeune.

Il se trouve dans le classement du Mérite National jeunes garçons de la fédération française de golf. Il appartient à l'école de golf de Riom " LES CENTAURES" avec pour encadrants Mr Jeremy Mauro et Mr Nicolas Omont.



Toutes nos félicitations.